



Manuel : voici comment fonctionne votre compteur numérique

Vous voulez savoir comment fonctionne ce compteur numérique exactement et ce que vous pouvez lire sur l'écran ? Consultez nos manuels.

fluvius.be/manuels-compteur-numerique



ⓘ Ne désactivez jamais votre compteur numérique !

En désactivant votre compteur numérique, il ne pourra plus communiquer. Cela entraîne non seulement plus de paperasserie, mais signifie également que nous devons estimer les consommations. Dans certains cas, cela peut vous porter préjudice financièrement, ce que nous voulons éviter à tout prix. Plus d'informations sur fluvius.be/laissez-votre-compteur-numerique-en-marche.

Vous voulez néanmoins couper l'électricité ?

Dans ce cas, éteignez l'interrupteur principal de votre boîte à fusibles et non votre compteur numérique.

Vous voulez plus d'informations sur le compteur numérique ?

Vous trouverez tout ce que vous devez savoir sur le compteur numérique sur notre site web.

Accédez à fluvius.be/compteurs-numeriques ou scannez le code QR.



(!) Numéros à composer en cas d'urgence [24 heures sur 24, 7 jours sur 7]

Odeur de gaz ou fuite de gaz ? **0800 65 0 65**

Prioritaire – numéro gratuit

Coupe ou panne ? **078 35 35 00**

Tarif zonal

Personnes malentendantes ou souffrant de troubles de l'élocution **8635**

peuvent signaler une odeur de gaz, une coupure ou une panne via un code SMS – plus d'infos sur fluvius.be/fr/contact

Pas de données de mesure dans Mijn Fluvius ?

Trois jours après l'installation de votre compteur numérique, vous ne voyez toujours pas de données de mesure de votre compteur numérique dans Mijn Fluvius ? Contactez-nous en appelant le 078 35 35 34 – les jours ouvrables entre 8h et 20h – le samedi entre 9h et 13h [tarif zonal]

Pas de réponse sur notre site ?

Vous pouvez appeler le 078 35 35 34 – les jours ouvrables entre 8h et 20h – le samedi entre 9h et 13h [tarif zonal]

Question complexe ou entretien en toute discrédition ?

Les adresses et les heures d'ouverture de nos bureaux sont consultables sur fluvius.be/bureaux-des-clients



Toutes les infos sur fluvius.be



Intelligent, simple et avantageux

Au travail avec votre compteur numérique !

é.r. : Björn Verdoort, Fluvius - Brusselsesteenweg 199, 9030 Merelbeke-Melle

Félicitations, vous avez désormais un compteur numérique ! Ce compteur peut en faire beaucoup plus que vous ne le pensez. Découvrez les avantages et les conseils pratiques !

fluvius.
Tot bij u

Le compteur numérique : 7 avantages

1

Suivez votre consommation en ligne et réduisez vos coûts

Créez un compte via mijn.fluvius.be et consultez facilement votre consommation d'énergie.



2

Vérifiez votre pic de consommation

Vous pouvez également suivre vos pics de consommation pour le tarif capacitaire via mijn.fluvius.be. Pour maintenir vos coûts de réseau aussi bas que possible, il est important de répartir votre consommation. Vous pouvez le faire en n'utilisant pas tous vos appareils en même temps.



3

Ne plus jamais transmettre d'index

Vous ne devez pas communiquer vos relevés de compteur. Votre compteur numérique le fait automatiquement. Vous ne recevrez donc plus la visite de l'indexier.



4

Ne payez que ce que vous consommez réellement

Avec la facturation mensuelle, vous payez en fonction de votre consommation réelle. Fini les surprises dues aux avances fixes : vous payez toujours le bon montant !

Contactez votre fournisseur d'énergie pour activer la facturation mensuelle.



6

Des économies intelligentes grâce à des applications intelligentes

En connectant votre compteur numérique à des outils intelligents, vous ferez encore plus d'économies ! Détectez la consommation furtive ou mesurez la consommation d'appareils spécifiques et économisez de l'énergie et de l'argent.

plus d'informations sur maconsouslaloupe.be



7

Vous possédez des panneaux solaires ? Consommez, vendez ou partagez votre énergie

Lorsque le soleil brille, il est préférable d'utiliser autant que possible l'électricité que vous produisez vous-même. Réglez vos appareils (lave-linge, lave-vaisselle, pompe à chaleur, véhicule électrique, chaudière électrique...) de façon à ce qu'ils fonctionnent lorsque le soleil brille. Avez-vous un surplus d'électricité produite ? Deux options s'offrent à vous :

1. **Vendre** votre surplus à votre fournisseur d'énergie actuel. Cela se fait automatiquement. Vous pouvez également conclure un contrat de rachat avec un autre fournisseur d'énergie.
2. Partager ou vendre votre surplus à des amis, à votre famille, à une entreprise, à votre propre résidence secondaire... Vous faites alors du **partage d'énergie**.



Vous avez des panneaux solaires et vous avez un compteur analogique qui a tourné à rebours ? 

Assurez-vous de ne pas perdre votre droit à une compensation. Attendez votre prochain décompte annuel avant de changer de fournisseur d'énergie, partager de l'énergie, demander une facturation mensuelle, changer de tarif ou passer à un tarif dynamique. Vous trouverez de plus amples informations sur cette compensation sur le site fluvius.be/compteurs-numeriques-panneaux-solaires.



Vous souhaitez en savoir plus ?

Scannez le code QR et découvrez tous les détails sur ces sept avantages

fluvius.be/compteurs-numeriques-avantages